

VIE de la COMMUNE

➤ **Le samedi 3 décembre**, pour cette dix-septième édition du téléthon, la manifestation a débuté par l'organisation d'une marche que 7 courageux participants ont effectué malgré un temps peu engageant. De nombreuses activités étaient proposées avec notamment les habituels «beloteux», jeux avec la WII, vente de tableaux miniatures, de vêtements tricotés à la main, le tout dans une odeur de délicieuses gaufres qui ont fait le régal des visiteurs. Ensuite, la dictée du téléthon a rassemblé une vingtaine d'élèves de tous âges sous la conduite de MM Delemarle et Vairat d'une grande sévérité ! Un moment bien sympathique.

Enfin, en soirée, la soupe à l'oignon préparée par Léon a fait l'unanimité.

La mobilisation des habitants de Bachy, Bourghelles et Wannehain a permis de verser à l'AFM la somme de 3734,04 euros : un bel exemple de solidarité !

➤ **Le lundi 5 décembre**, à 19 heures, la cérémonie de l'hommage solennel de la France aux morts civils et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie rassemblait les Anciens Combattants et leurs Présidents, les maires de Bachy et Bourghelles, les conseillers municipaux, M Leculle, Vice-président du Comité de la Légion d'Honneur de Lille et les habitants. En cortège, ils se dirigèrent vers le Monument aux Morts pour se recueillir et déposer plusieurs gerbes. M Delcourt fit la lecture du message de M Marc Laffineur, Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, puis M Alain Delebarre prononça le message de L'UNC, suivi d'une minute de recueillement.

➤ **Le mardi 6 décembre**, en fin d'après-midi, beaucoup d'effervescence pour les enfants de la garderie, Saint-Nicolas leur a rendu visite pour leur apporter de nombreux cadeaux (jeux et jouets) dont ils profiteront tout au long de l'année, sans oublier les traditionnelles friandises.

Le vendredi 9 décembre, à la médiathèque, en soirée, ils étaient vingt enfants de 6 à 15 ans à avoir répondu à l'invitation de Jean-Quentin Amoros pour participer au jeu des Loups Garous de Thiercelieux. Manifestement, ils étaient nombreux à connaître ce jeu de rôles, ce qui a rendu son déroulement d'autant plus passionnant. La séance a duré deux heures, ce qui a permis à quelques parents d'assister à une partie de l'animation, pour certains de découvrir la médiathèque et le jeu «des Loups Garous».

➤ **Le dimanche 11 décembre** régnait une ambiance chaleureuse pour ce marché de Noël organisé par Festy-Bachy. Il était très facile d'y trouver le petit cadeau qui fera plaisir ou une nouvelle décoration confectionnée par les membres de l'association et les élèves avec le concours de leurs enseignants. De plus, de nombreuses pâtisseries et crêpes étaient proposées à la dégustation. L'ensemble des bénéfices sera reversé au groupe scolaire Jacques Brel pour l'organisation de sorties pédagogiques et activités diverses.

➤ **Le lundi 12 décembre**, les enfants accompagnés des enseignants se sont rendus à la salle des fêtes pour assister au spectacle des clowns Pipo et Bizoo. Un goûter, coquilles et chocolat, leur fut servi et le père Noël distribua des friandises. Enfin, chaque enfant a reçu pour les fêtes un sachet de clémentines, coquille et bonbons, offert par la municipalité.

➤ **Le samedi 18 décembre**, les membres du Centre Communal d'Action Sociale et du conseil municipal ont accueilli 196 aînés qui ont participé au goûter qui leur était offert. L'après-midi se termina par la distribution des colis de Noël remis par le CCAS.

Les Indicateurs de la MAIRIE

- Nombre de demandeurs d'emploi : 61 inscrits dont 20 non indemnisés (situation au 15 décembre 2011).
- Nombre de vacations à la garderie pour le mois de décembre : 699 vacations.
- Nombre de repas servis à la cantine en décembre : 1038.

Nouvelles Brèves

➤ **Protégez vos compteurs d'eau** : avec les températures négatives, les compteurs d'eau sont fortement enclins au gel. Noréade informe ses abonnés des mesures à prendre pour protéger leur compteur du gel. Il est conseillé, en période de grand froid :

- pour un compteur situé dans une pièce non chauffée, de boucher les ouvertures par lesquelles le froid peut pénétrer (attention à maintenir une aération suffisante si le compteur d'eau est situé au même emplacement qu'un compteur à gaz)
- pour un compteur situé dans une fosse, de le recouvrir d'une plaque d'isolant ou de l'envelopper dans un sac rempli de billes de polystyrène. Attention, il ne faut pas poser sur le compteur des couvertures, de la paille, ou des cartons car ces matières absorbent l'humidité et peuvent se transformer en glace : il y a risque de dégâts.

➤ **Sécurité des deux-roues motorisés - Organisation demi-journée post-permis en 2012**

L'accidentologie des conducteurs de véhicules motorisés à deux-roues est un sujet prégnant dans le Département. Ces conducteurs représentent 2 % de la population et, suivant les années, entre 24 et 29 % du nombre de morts. Les deux-roues motorisés restent le moyen de transport le plus dangereux. L'année 2011 a été particulièrement meurtrière pour cette population. A fin novembre 2011, on déplore 23 tués contre 14 à la même période en 2010.

La Préfecture du Nord et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer-Nord, en partenariat avec la Macif, organise des actions de Prévention à destination des motards.

Ces actions gratuites à destination des motocyclistes ont pour objectif de les sensibiliser aux spécificités de la conduite de ce type de véhicule. Elles s'adressent particulièrement aux motards qui reprennent le guidon à la sortie de l'hiver et à ceux qui viennent d'acheter une nouvelle machine.

Elles poursuivent un triple objectif :

Expliquer les risques liés à la « reprise du guidon », rappeler la nécessité de porter les équipements de sécurité, apprendre à vérifier l'état de son véhicule... Ces sessions d'une demi-journée, entièrement gratuites, seront organisées et animées par des moniteurs auto-école et des représentants des forces de l'ordre motocyclistes.

- A Lille :

Centre d'Examen du permis de conduire de Lezennes, rue Chanzy 59260 Lezennes

le samedi 28 janvier 2012 de 09h à 12h30,

le samedi 03 mars 2012 de 09h à 12h30.

Les motards devront présenter impérativement permis de conduire et assurance et avoir une tenue adaptée à la pratique du deux-roues motorisé (casque, gants, chaussures montantes, blouson). Des motos seront mises à leur disposition pour l'atelier pratique de maniabilité. Les motos personnelles seront utilisées pour le passage sur route permettant de vérifier la bonne technique de prise de trajectoires.

Pour plus de renseignements, consultez le site de la maison de la Sécurité Routière, accessible à

l'adresse suivante : <http://www.nord-msr.fr> ou contactez M. Moto : 03 28 03 85 48

Pour s'inscrire, envoyez un message à : ddtm-ssrc-srgc@nord.gouv.fr

Le message devra préciser impérativement votre nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et le type de machine utilisée ainsi que la date souhaitée.

➤ **Prenez garde aux vols par ruse !**

Certaines personnes n'hésitent pas à usurper l'identité d'un policier ou d'un agent d'une compagnie d'eau, d'électricité ou encore de La Poste pour commettre des vols de manière insidieuse à votre domicile. Ces auteurs profitent du crédit que leur confère leur fausse qualité pour perpétrer un vol seul ou avec l'aide d'un complice.

Comment éviter le vol par ruse ?

- Ne laissez pas paraître sur la sonnette que vous vivez seul(e) (par exemple "veuve X"). Mentionnez uniquement votre nom de famille.
- Si une personne se présente à l'interphone ou à votre porte, n'ouvrez pas sans avoir vérifié la détention d'une carte professionnelle ou d'un ordre de mission. N'hésitez pas à lui demander de la glisser sous la porte. Si elle n'a pas de carte, refusez toujours l'accès.

- Il est recommandé d'installer une chaîne à la porte. Il s'agit d'un premier obstacle pour les voleurs et cela permet à l'occupant de l'habitation de parler avec une personne qui se présente d'une manière relativement sûre.
- Ne laissez jamais une personne seule dans votre domicile.
- Si vous avez un doute, faites le 17 ou appelez votre commissariat ou votre gendarmerie. Si quelqu'un prétend être de la police, téléphonez à la police et demandez si l'agent en question est bien de service.
- Ne téléphonez surtout pas au numéro de téléphone que vous donne l'agent. Il peut s'agir du numéro d'un complice.
- Ne montrez jamais à une personne que vous ne connaissez pas, l'endroit où vous mettez vos valeurs ou vos bijoux.

Que faire ? A qui s'adresser en cas de vol par ruse?

- En cas d'agression, ne jamais résister, pour ne pas provoquer de réactions violentes des agresseurs.
- Déclarer immédiatement le vol au 17.
- Dans la mesure du possible, ne touchez à rien et ne rangez rien. Ne laissez entrer personne avant l'arrivée de la police. Donnez un signalement aussi précis que possible du ou des auteurs, et expliquez comment ils ont opéré. Ces éléments et votre rapidité de réaction peuvent permettre une enquête de police et contribuer à mettre fin à ces agissements.
- Contact utile : gendarmerie de Cysoing 03 20 84 51 19.

Dernière minute

➤ **La Mission Locale Pévèle Mélantois Carembault (Antenne de Templeuve)**

Les demandeurs d'emploi sont désormais reçus sur rendez-vous en mairie.

Cependant, pour les demandes particulières de personnes à mobilité réduite, vous pouvez appeler la Cellule Emploi intercommunale au 03 20 59 36 02.

➤ **Comptage des populations de lièvres**

La Fédération des Chasseurs du Nord procédera au comptage des populations de lièvres sur le canton de Cysoing durant les semaines 2 et 3 de janvier 2012. Il s'effectuera 2 fois, de nuit au phare, de 20h à 4h du matin.



Le petit renne

Il était une fois un joli renne qui était mort de froid. Le pauvre petit renne se nommait Rudolf et il avait un joli nez rouge. La mère de Rudolf était décédée car un chasseur l'avait abattue. Rudolf était très peiné de sa malchance, il s'était donc réfugié dans la forêt.

De là, le petit renne s'est dit qu'il allait avoir de la peine, tranquille, et sans que ses amis lui posent sans arrêt des questions. Il avait besoin d'être seul.

Quelques jours plus tard, un ange descendit du ciel et rejoignit Rudolf. Il lui demanda pourquoi il était seul dans la forêt en plein hiver et surtout pourquoi il pleurait.

Rudolf lui dit tout ce qu'il avait dans le cœur et curieusement il se rendit compte que ça lui faisait du bien. Tout en lui disant tout, il pleurait. L'ange l'écouta avec beaucoup d'attention.

Quand Rudolf eut fini de dire ce qu'il avait à dire, l'ange lui dit qu'il connaissait un homme qui pourrait l'aider à surmonter sa peine, et surtout à quitter la forêt glacée. Rudolf, se disant qu'il n'avait rien à perdre accepta de suivre l'ange. L'ange, du nom de Véronique, amena Rudolf chez le père Noël. Véronique expliqua l'histoire de Rudolf au Père Noël et il accepta de le prendre sous son aile. Il commença par lui donner à manger car Rudolf avait terriblement faim.

Le Père Noël lui présenta ses autres rennes tous dans le même état que lui. Par la suite, le père Noël lui demanda s'il accepterait de tirer son traîneau avec ses nouveaux amis. Rudolf accepta sur le champ.

Le Père Noël remarqua cependant le joli petit nez rouge du renne et se dit que ce serait bien que Rudolf soit le premier renne du traîneau du père Noël.

Depuis ce temps, cela fait déjà plusieurs années, Rudolf devint le renne du père Noël et dirige fièrement le traîneau du père Noël.

Du poème de Robert May.

Calendrier de Janvier 2012

7 janvier	18h30 à la salle des fêtes : vœux 2012 à la population
10 janvier	19 heures à Genech vœux de la CCPP
14 janvier	Assemblée Générale des « Bois Sans Soif »
22 janvier	Assemblée Générale des Aînés et galette des Rois
5 février	Tournoi du Tennis de table à partir de 10h

**Le Maire et le Conseil Municipal vous
présentent leurs meilleurs vœux pour
la nouvelle année 2012**

